Retour

Présentation Synthétique Budget Primitif 2025 Bâtiments industriels

Le montant des opérations de l'exercice en dépenses de fonctionnement est de 241 745,86€ (pages 9) et en recettes de fonctionnement : 241 745,86€ (pages 9).
Le montant des opérations de l'exercice en dépenses d'investissement est 213 175,80€ (pages 9) et en recettes d'investissement : 213 175,80€ (pages 9).

Quant au résultat de clôture :
En fonctionnement, il présente un excédent reporté de 99 221,86€, et en investissement, un excédent de 119 570,80€.

Quant à la section de fonctionnement :

A/ pour les dépenses :
Page 15 :

Chapitre 011 :
Les charges à caractères général sont estimées à 171 040,86 €

Chapitre 65 :
Les autres charges de gestion courante ont été provisionnées pour 10 000,00 €

Chapitre 66 :
Les charges financières pour un montant de 2 200 €, sont le remboursement d'intérêt pour un l'emprunt pour 2 000 € et de 200 € pour les icne.

Chapitre 67 : pour titres annulés sur exercices antérieures une provision de 2 000 €.

Chapitre 68 : il s'agit d'une provision pour risques à hauteur de 12 900 €.

Chapitre 023 :
Le virement à la section d'investissement est de 41 800 €.

Chapitre 042 :
La dotation aux amortissements au compte 6811 pour 1 805 €.

Total des dépenses de fonctionnement 241 745,86 €

B/ pour les recettes :
Page 16:

Chapitre 75 :
Il s'agit des revenus sur immeubles estimés à 50 000 €.

Chapitre 042 :
Il s'agit du compte 777 amortissements d'un montant de 92 524 €, décomposé de la manière suivante :
16 690,67 € de la subvention versée par la ville en 2017 ~~de 250 360 €~~
50 833,33 € de la subvention ville pour l'acquisition du Bâtiment le Lagon Bleu.
25 000,00 € de la subvention équipement de la ville à hauteur de 300 000 €.

Au compte R002
Il s'agit de l'excédent de fonctionnement reporté de 99 221,86€

Total des recettes de fonctionnement 241 745,86 €

REÇU EN PREFECTURE
le 14/04/2025
Application agréée E-legalite.com
99_AU-062-216206177-20250409-SYNT0904202

Retour

Retour

Quant à la section d'investissement :
Page 12
A/ pour les dépenses :

Chapitre 20 : 20 000 € pour frais d'études.

Chapitre 21 :
54 000 €, il s'agit d'une provision pour travaux dans différents Bâtiments.

Chapitre 23 : pour 26 951,80 €
Il s'agit également de provision pour travaux.

Chapitre 16 :
19 700 € ont été provisionné pour les remboursements de capital d'emprunts.

Chapitre 040 : il s'agit d'amortissement pour 92 524 € comme précédemment cité dans le chapitre 042 en recette.

Total des dépenses d'investissement 213 175,80 €

B/ pour les recettes :

Page 13 :

Chapitre 021 :
41 800 € pour le virement de section de fonctionnement comme précédemment évoqué pour le chapitre 023 en dépenses de fonctionnement.

Chapitre 024 :
Produits de cessions à hauteur de 50 000 €

Chapitre 040 :
1 805 € pour la dotation aux amortissements

Au compte R001
Il s'agit de l'excédent d'investissement reporté de 119 570,80€

Total des recettes d'investissement 213 175,80

REÇU EN PREFECTURE
le 14/04/2025
Application agréée E-legalite.com
99_AU-062-216206177-20250409-SYNT0904202

Retour